CONCOURS D'ÉLÉGANCE DE VOITURE AUTOMOBILE



C.E.V.A

16 & 17 SEPTEMBRE 2017



Château de Sourches 1000 ans d'Histoire

Un dialogue entre le passé et le présent.

1000 ans d'une histoire jalonnée par les fantômes de grandes figures du passé, Guillaume le Conquérant, Henri IV, Louis XIV, Marie-Antoinette et le dauphin, le comte de Chambord, le musée du Louvre, Guy des Cars.

Le Sourches actuel, c'est un château construit sous Louis XV dans un style néoclassique des plus purs sur un bastion médiéval, classé monument historique depuis 1946; c'est un des rares châteaux à avoir été conservé dans son état initial.

Sourches, c'est une propriété privée habitée par une famille, 86 hectares de parc classé, environ 85 pièces, 219 portes et fenêtres, des toitures d'ardoises et de plomb refaites pour un bon siècle, 7 cèdres magnifiques, une motte castrale et sa basse-cour, une réserve de chasse à fin pédagogique, une chartreuse en partie restaurée...

Le Sourches actuel, c'est un ensemble d'activités coordonné par l'Association Culturelle de Sourches, un Conservatoire de la Pivoine où est rassemblé le plus grand nombre de variétés de pivoines au monde, le cinéma rural de Saint-Symphorien qui ouvrira ses portes en 2020 et les visites estivales du 15 juillet au 30 août.

Depuis un an, c'est aussi un Salon des Artisans du Patrimoine qui sert d'écrin à la deuxième édition d'un Concours International d'Attelage de Tradition, les 16 et 17 septembre 2017 à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Dans un avenir très proche, le 16 septembre, nous aimerions pouvoir offrir au public, avec votre précieux concours, une réunion de voitures d'époque.

Pour vous, ce sera l'occasion de participer au premier Concours d'Élégance de Sourches dans un cadre agréable et distingué. Ce concours sera primé de manière symbolique par une plaque aux armes de la maison.

Nous mettons à votre disposition tous les ingrédients de la convivialité liés à la qualité et à l'excellence autour d'un maître-mot le Patrimoine et d'une idée le Patrimoine en marche.

Nous serions très heureux de vous compter parmi nous pour cette belle aventure et vous prions de d'agréer, Mesdames et Messieurs les Mécaniciens, nos très cordiales salutations.

Anita Rovers-Donkers, Jérôme Lion et Bénédicte de Foucaud.

Le bureau de cette organisation est composé de quatre mousquetaires Anita Rovers-Donkers, pour la partie technique du CIAT, Jérôme Lion, 06 07 25 31 09, pour la partie relations publiques et gestion du CIAT et du SAP, Bénédicte de Foucaud, 06 07 44 52 71, pour tout le reste et Sourches, tel Athos comme garant de la haute tenue morale et historique qu'impose l'esprit des lieux.



UN PATRIMOINE EN MARCHE

1- Les organisateurs

La manifestation est organisée par l'Association Culturelle de Sourches avec le soutien moral de tous et notre bonne volonté

2- Objectifs de la manifestation

Il vous est proposé de partager un weekend dédié au Patrimoine, d'assister à un spectacle hippomobile de grande qualité réunissant des meneurs français et européens et de profiter d'un rassemblement d'artisans du patrimoine tout en offrant au public d'admirer des véhicules d'époque de qualité.

3- Déroulé de la manifestation

Le 16 septembre

A partir de 9h 00: les équipages sont invités à se garer dans la cour d'honneur selon un plan de parking proposé par l'organisateur (double cercle)

- **10h30** : conférence à deux voix donnée par Messieurs Daniel Roche, professeur au collège de France et Jean-Louis Libourel, conservateur honoraire du patrimoine sur le thème du « Voyage en voiture à cheval au XVIIIème et XIXème »
- **12h30** : déjeuner gastronomique (un tarif préférentiel est prévu pour les meneurs, les équipages et les artisans, soit 30€ au lieu de 50€)
- **14h30** : présentation des voitures hippomobiles (première épreuve du C.I.A.T) devant la grande terrasse et présentation des voitures automobiles (C.E.V.A) dans la cour d'honneur
- 17h00 : remise du prix du concours d'élégance des équipages et défilé des voitures devant la grande terrasse

3- Critères de sélection des automobiles

L'association procédera à l'admission des candidatures en fonction des critères de qualité inhérents à la bonne tenue et au prestige de la manifestation, il s'agit d'un Concours d'Elégance.

Afin de maintenir une atmosphère amicale et informelle, le rallye n'accepte que 100 équipages.

Une sélection est opérée pour ne retenir que les automobiles dont le premier type a été construit **avant 1968**, sauf s'il présente des caractéristiques mécaniques, esthétiques ou historiques particulières.

La participation de répliques ou copies de modèles anciens sera analysée au cas par cas par l'association.

Toute personne souhaitant participer à cette réunion de voitures est priée de renvoyer sa feuille d'engagement avec le descriptif de sa voiture avant le 31 août 2017 au mail suivant **ciat@chateaudesourches.com**

4-Informations pratiques pour les équipages

Date: 16 septembre 2017

Entrée : Grille de la Pâquerie sur la D101 au point GPS suivant 48.085957,-0.114562 Lieu : cour d'honneur et parc du château de Sourches, 72240 SAINT SYMPHORIEN

Horaires: de 10h à 18h

5-Privilèges des équipages

- deux entrées offertes pour le dimanche 17 septembre
- un porte-clefs souvenir réalisé par la fonderie Macheret par équipage

6-Remise des prix

Quatre prix symboliques, sous forme de plaque aux armes de Sourches, seront remis à l'issue de la présentation des voitures

- celui de l'élégance
- celui de la voiture la plus ancienne
- celui de la voiture la plus puissante
- le prix « coup de coeur »

7-Informations générales sur la manifestation

- Date : 16 et 17 septembre 2017
- Lieu : parc du château de Sourches, 72240 SAINT SYMPHORIEN
- Horaires : selon les horaires d'ouverture du domaine au public le samedi 16 et dimanche 17 septembre, soit de 9h à 19h
- L'ensemble de la manifestation est payante (gratuit pour les enfants jusqu'à 15 ans), ressource essentielle et presque unique de l'association

8- Frais de participation pour l'équipage

Aucun frais (les dons sont acceptés avec plaisir)



9- Assurance et gardiennage

L'association est couverte pour les risques encourus au titre de la manifestation

Chaque participant doit être en règle avec la législation en vigueur et respecter les règles du code de la route, sur le domaine la vitesse est limitée à 20km/h.

Les voitures seront exposées dans la cour d'honneur dont l'accès sera filtrée par deux bénévoles. L'association met à votre disposition un bénévole pour 10 voitures afin d'assurer leur surveillance.

Néanmoins l'association organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

ENGAGEMENT		
NOM DU PROPRIÉTAIRE		
ADRESSE		
Email & téléphone		
Cie d'assurance + n° de police		
DESCRIPTIF DE LA VOITURE		
MARQUE		
MODÈLE		
CARROSSIER		
NOMBRE D'EXEMPLAIRE CONSTRUIT		
CYLINDRÉE & PUISSANCE (CV OU BHP)		
VITESSE MAXIMALE		
HISTORIQUE CONNU OU ANECDOTE DU VÉHICULE		

